

SOUTENIR LA RECYCLABILITÉ : SUPPRIMER LES COLORANTS RENDANT NON DÉTECTABLES LES EMBALLAGES MÉNAGERS

LIVRAISON PRÉVUE T4 2029

ÉTAT D'AVANCEMENT

À VENIR



ENGAGEMENT

CONCEVOIR LE
JUSTE EMBALLAGE

Livrable

- Etat des lieux des secteurs concernés et objectivation de leur utilisation
- Evaluation des tonnages et volumes transformés à la suite de l'action

Résumé de l'action

Accompagner d'ici 2030 les recommandations de recyclabilité pour être conforme au PPWR.

Certains colorants, notamment sombres, empêchent la détection des emballages par les systèmes de tri optique, rendant ces produits de facto non recyclables.

Pour garantir la conformité au règlement PPWR d'ici 2030, Elipso accompagne ses adhérents dans l'application des recommandations du COTREP (Comité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques).

L'action consiste à recenser les emballages concernés et à identifier des alternatives techniquement viables. L'analyse intègre une dimension économique cruciale : comparer le surcoût éventuel des nouveaux colorants ou matériaux avec les économies générées par l'évitement des malus d'éco-modulation.

PÉRIMÈTRE

Secteurs
Emballages ménagers

Typologie d'emballage
Tous

Marchés
Tous

OBJECTIFS

- Tendre vers 0 % d'emballages ménagers non détectables en centre de tri d'ici 2030
- Objectiver et piloter la réduction progressive de ces solutions entre 2025 et 2030

ACCÈS AUX LIVRABLES :



Trajectoire de réduction voire de suppression des emballages non détectables du fait de leur coloration

BILAN relatif au déploiement de l'action



Evaluation des tonnages et volumes transformés

